
Appel à manifestation d'intérêt : recherche de consultant-e-s

Evaluation externe finale – Projet Droits Humains

Amélioration de l'accès à la prévention et aux traitements du VIH/sida et des hépatites en Afrique et dans les Caraïbes, à travers la défense des droits humains des groupes les plus vulnérables (Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), personnes transgenres, travailleur-se-s du sexe (TS) et usager-e-s de drogues (UD))

I. Le projet Droits Humains :

a) Les acteurs

AIDES a mis en place en 2014 un projet visant à renforcer les capacités de plaidoyer de 7 associations de lutte contre le sida sur les droits humains des populations les plus vulnérables à l'épidémie de VIH (HSH, TS, UD). Ces associations sont :

- pour la zone Afrique : Alternatives Cameroun (Cameroun), ANSS (Burundi), Espace Confiance (Côte d'Ivoire), REVS Plus (Burkina Faso) et ATL MST Tunis (Tunisie)
- pour la zone Caraïbes : COIN (République Dominicaine) et VDH (Haïti).

b) Le projet

Le projet a commencé le 1^{er} avril 2014 (pour une durée initiale de 3 ans qui a été prolongée de 22 mois) et doit se terminer le 31 décembre 2018. Il se propose de renforcer les capacités d'associations de lutte contre le VIH/sida à défendre les droits humains des populations les plus vulnérables face à l'épidémie. Pour se faire, chaque association a pu recruter un-e chargé-e de plaidoyer afin de caractériser et dénoncer les violations des droits des populations clés, sensibiliser les acteurs intermédiaires (police, justice, média, personnel de soin et politique) pour un changement de représentations et d'attitudes à l'égard de ces groupes. Cette ressource humaine supplémentaire (« approche fonction ») entend ainsi renforcer le plaidoyer des associations partenaires auprès des pouvoirs publics pour une amélioration des législations et des politiques publiques concernant les populations clés.

C'est pourquoi **l'objectif global est le renforcement des capacités de plaidoyer** des associations partenaires du projet afin d'améliorer le respect des droits humains des groupes les plus vulnérables vis-à-vis du VIH/sida et des hépatites ainsi que les interventions appropriées auprès de ces populations.

Les **objectifs spécifiques** poursuivis sont les suivants :

1. l'information/sensibilisation d'acteurs intermédiaires clés, dans les pays couverts par le projet, permet de renforcer le respect des droits des groupes cibles et d'assurer leur non-discrimination dans la lutte contre le VIH/sida ;
2. les associations partenaires du projet renforcent leurs capacités de défense des droits des groupes vulnérables cibles ;
3. le renforcement des activités de plaidoyer au niveau national et dans les instances internationales accentue la pression sur les pays concernés par le projet pour un meilleur respect des droits des groupes vulnérables cibles.

www.aides.org



Les résultats attendus sont les suivants :

- (1) - les acteurs intermédiaires ciblés ont chacun dans leur champ d'action professionnel, un positionnement neutre et non-discriminant à l'égard des groupes les plus vulnérables au VIH/sida
 - les relations/interactions entre les associations de lutte contre le sida et les médias sont renforcées
- (2) - les groupes particulièrement vulnérables à l'épidémie de VIH/sida sont mieux informés et conseillés sur leurs droits et les appuis qu'ils peuvent solliciter pour les faire respecter
 - dans chaque pays, une association propose une assistance juridique aux personnes les plus vulnérables face au VIH/sida, victimes de violation de leurs droits et/ou aux prises avec la justice. Des partenariats sont développés avec des structures de défense des droits de l'Homme
 - des films de témoignages de personnes issues des groupes particulièrement vulnérables à l'épidémie de VIH/sida permettent une sensibilisation forte des acteurs intermédiaires et des populations sur les violations de leurs droits et leur discrimination dans l'accès à la prévention et au traitement du VIH/sida.
- (3) - les violations des droits humains des personnes les plus vulnérables au VIH/sida et la discrimination dont elles font l'objet dans l'accès à la prévention et au traitement sont répertoriées et dénoncées au niveau national dans chaque pays couvert par le projet
 - les violations des droits humains des personnes les plus vulnérables au VIH/sida et leur discrimination dans l'accès à la prévention et au traitement sont dénoncées dans les principales commissions internationales des droits de l'Homme
 - les actions de plaidoyer auprès de différentes instances internationales (OMS, Onusida, etc.), pour la défense des droits humains des personnes les plus vulnérables au VIH/sida et leur non-discrimination dans la prévention et le traitement sont renforcées
 - les associations partenaires impliquent des organisations de défense des droits de l'Homme dans la défense des droits des personnes les plus vulnérables au VIH/sida, dont celui de l'accès à la prévention et au traitement
 - AIDES développe ses actions de plaidoyer auprès de l'Union Européenne et du gouvernement français pour le maintien d'une diplomatie active dans la défense des droits humains et la promotion de la santé publique et renforce ses liens avec des organisations européennes afin d'avancer sur cette problématique.

II- L'évaluation :

a) Objectifs et attentes :

La convention AIDES/AFD prévoit un processus d'évaluation à la fin du projet. Cette évaluation doit permettre :

En rétrospectif :

1. Faire un bilan des réalisations, des résultats et de l'impact attendu
2. Analyser l'évolution du positionnement et de la reconnaissance des associations sur ces sujets
3. Evaluer l'impact en termes de structuration associative de l'approche fonction

www.aides.org





En prospectif :

4. Obtenir des éléments objectifs et argumentés (recommandations) permettant d'alimenter la définition des perspectives de l'après-projet
5. Identifier la plus-value des actions mises en œuvre dans le cadre du projet en termes d'impact sur les politiques publiques nationale et internationales

b) Méthodologie

L'évaluation analysera le projet avec une attention particulière accordée à l'implication des parties prenantes au cours de l'évaluation : une méthodologie participative est requise.

Il est attendu des consultants-es sélectionnés-ées d'être force de proposition quant à la méthodologie d'évaluation proposée.

Le-a consultant-e proposera également dans son offre, une répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases de l'évaluation, sur la base d'une enveloppe globale de 40 000 E.

c) Profil recherché :

L'évaluation sera menée de préférence par un binôme de consultants-es dont un-e au moins est un-e expert-e du Sud, en veillant à la cohérence de l'équipe d'évaluation et à l'articulation entre les consultants-es.

L'équipe d'évaluation devra justifier de compétences et connaissances en :

- Méthodes évaluatives
- Dynamiques de plaidoyer
- Mécanismes de renforcement des capacités de la société civile
- Enjeux relatifs aux droits humains et à la lutte contre le VIH/sida en Afrique francophone
- Mécanismes du partenariat Nord/sud et Sud/sud, notamment associatif

d) Calendrier

Dates	Etapes
25 mai 2018	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
15 juin	Date limite de dépôt des CV des évaluateurs
18 et 19 juin	Pré-sélection des CV et envoi des TdR
13 juillet	Date limite de dépôt des propositions méthodologiques
Semaine du 18 juillet	<ul style="list-style-type: none">- Sélection des évaluateurs- Contractualisation
Semaine du 27 août	<ul style="list-style-type: none">- Cadrage- Terrain France- Note de cadrage
Septembre	<ul style="list-style-type: none">- Terrain Afrique et Caraïbes : 1 ou 2 missions- Rapport de mission dans chaque pays et restitution à l'équipe locale
15 octobre 2018	Note d'étape/réunion de debrief (CR déroulé missions + analyses pré-rapport provisoire)
2 novembre 2018	Remise du rapport provisoire
3 décembre 2018	Remise du rapport final
14 décembre 2018	Réunion de restitution du rapport final

www.aides.org





Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné à identifier des consultants-es. A l'issue de cet appel, une présélection sera opérée, puis un appel d'offre restreint sera lancé auprès des consultants présélectionnés.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre CV et un courrier électronique jusqu'au vendredi 15 juin à l'attention de Nicolas Denis (ndenis@aides.org), Enzo Poultreniez (epoultreniez@aides.org) et Oumoulkhairy BA (oba@aides.org)

Attention : il est demandé un CV actualisé et synthétique, dans lequel vous aurez surligné les **éléments spécifiques** que vous jugez utiles pour apprécier votre candidature dans le cadre de cette évaluation externe.

www.aides.org

